

A04 - Infrastructures aériennes

Espèces visées au titre de la Directive Oiseaux (An.I) :

Bihoreau gris (A023), Aigrette garzette (A026), Cigogne blanche (A031), Spatule blanche (A034), Balbuzard pêcheur (A094), Circaète Jean-le-Blanc (A080), Milan noir (A073)

Enjeux : De nombreuses infrastructures (routes, lignes électriques) traversent les marais et constituent un facteur de mortalité des espèces d'oiseaux à grande envergure (ardéidés, cigogne, rapaces).



ENGAGEMENTS

Je m'engage à :

Balise de protection et dispositif d'effarouchement (RTE)

1. Consulter la structure animatrice du site Natura 2000 lors des travaux de réaménagement ou d'entretien des infrastructures aériennes et des zones d'emprise des lignes (entretien sous les lignes)
Point de contrôle : traces écrites de la consultation de la structure animatrice.

2. Gérer de façon adaptée les zones d'emprise des lignes (sauf pour des raisons de sécurité ou d'intérêt général) en réalisant l'entretien de la végétation entre le 1er août et le 1^{er} novembre c'est-à-dire en évitant les 2 périodes à risque :

- printemps : période de reproduction de la faune et de développement / maturation de la flore
- fin d'automne-hiver : période durant laquelle les sols, gorgés d'eau ou insuffisamment portants, seront déstructurés par les travaux (+ perte d'intérêt floristique et biologique)

Point de contrôle : contrôle sur place de l'absence de fauche/broyage de la végétation avant le premier août

3. Transmettre à la structure animatrice les données de collisions et d'électrocutions sur les lignes électriques

Point de contrôle : traces écrites de la communication des données de collisions et d'électrocutions

RECOMMANDATIONS

1. Privilégier sur le site Natura 2000 et aux abords immédiats, l'enterrement des réseaux
2. Identifier les lignes électriques potentiellement dangereuses (pièces métalliques à nu) et les équiper d'équipements anticollisions ou anti-électrocutions.
3. Recourir aux normes électriques de pointe recommandées en matière de sécurité des oiseaux dans la construction et la modernisation d'installations (avancement des câbles sur un seul niveau sans ligne neutre au-dessus...).